Image not found or type unknown

Ordonnance de non conciliation, non correcte

Par **julienmt**, le **17/10/2012** à **11:31**

Bonjour l'avocat de ma femme m'a fais parvenir vers le 09/2011 un document (y a un moment déjà ! mais je viens de retrouver une copie), provenant du tribunal de grande instance de Nice, c'est une ordonnance de non conciliation.

Je n'avais pas d'avocat à l'époque, j'en voie un mardi prochain

Avant la création de ce document, j'ai été voir l'avocat de ma femme une fois pour discuter. J'ai jamais rien signé chez cette avocat ! Les information dans ce document de non conciliation sont fausses, certain écrit sont inexactes, il y a des sommes fausses, des accords incorrecte, ...ecttt j'avais bien prévenu des erreurs à l'avocat. Après l'avoir prévenu, j'ai reçu plus tard le même genre de document de l'avocat mais identique au premier alors je lui ai renvoyé tel quel. Puis plus aucune réponse.

quel valeur donner a ce document car **je vois la signature du greffier et juge ?????** je m'inquiète ! j'ai rien signé et ce document ne contient pas la vérité. Et aujourd'hui je suis en divorce forcé après 2 ans, ce document vat 'il me porté préjudice pour ma défense de mes droits ?

Merci d'avance

Par **redigan**, le **19/10/2012** à **08:25**

Bonjour,

à moins de procéder à un divorce par consentement mutuel avec avocat commun (ce qui n'est apparemment pas le cas), c'est à se demander pourquoi vous êtes allez voir l'avocat de la "partie adverse" ... Vous n'êtes pas aux Etats-Unis ...

Quant à ce document, il est possible par la suite de le contre-carrer au moyen de pièces justificatives de la réalité que vous fournirez au moyen ... de votre avocat que vous rencontrez bientôt. Car lui seul pourra vraiment vous aider. Sachez que rien n'est fixé définitivement au cours d'une ONC. Les choses peuvent évoluer.

Par **julienmt**, le **19/10/2012** à **09:30**

merci pour votre réponse

C'est l'avocat adverse qui voulez un RDV en commun, moi j'y connais rien alors j'y suis allé

A l'époque n'ayant pas assez d'argent pour payer un avocat, aujourd'hui même si j'ai pas plus d'argent j'y suis contraint

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés